

INTERPELLATION

Auteur Nicole Carrupt (suppl.), PLR, Véronique Coppey, PDCB, et cosignataires
Objet Point sur le phénomène des fugues en Valais
Date 11.03.2016
Numéro 3.0254

En juin 2015, un reportage télévisé dressait un constat alarmant sur le fait qu'il existerait en Suisse quelques 25'000 fugues chaque année.

Par ailleurs, des études internationales estiment que le nombre de mineurs fuyant le domicile varie entre 1,1% et 8,7% de la population, soit un nombre de cas pouvant se situer pour la Suisse entre 7'000 et 53'000.

En Valais, ce ne sont pas moins de 300 situations de fugues qui sont enregistrées chaque année, alors que le phénomène semble en forte augmentation dans les pays voisins.

Dans le même temps, les données objectivables telles que des études statistiques sont lacunaires ou partielles en la matière et il est dès lors extrêmement difficile d'avoir une vision globale de la situation.

Pour se donner les moyens de mieux comprendre les causes des fugues d'enfants et connaître les réponses à donner à ce phénomène, nous souhaiterions obtenir des chiffres relatifs à la problématique.

Plus précisément, nous aimerions disposer de statistiques détaillées émanant de la police, des OPE ou d'autres organismes concernés faisant état des données observées en cas de fugues telles que:

- le nombre de jours
- les conditions de retour (spontanées ou non)
- les lieux de refuges et la mise en danger potentielle durant l'épisode de fugue
- les éventuelles infractions commises ou abus subis
- l'usage ou non de produits illicites
- toute autre caractéristique observée lors de la disparition par fugue d'un mineur.

Le contexte familial et social de l'enfant concerné jouant un rôle prépondérant, nous souhaiterions également avoir une catégorisation de type «fugue de la famille ou fugues d'institutions ouvertes ou fermées».

Par ailleurs, pour comprendre la fugue d'un mineur, il serait nécessaire de disposer de données sur ce qui a causé le passage à l'action (maltraitance, problèmes scolaires, familiaux, psychologiques, autres)

Enfin, nous demandons également un état des lieux de ce qui est actuellement mis en place pour traiter ces situations de rupture, que ce soit dans la prise en charge des jeunes fugueurs, l'accompagnement des familles ou autre, et ceci à travers quels organismes.

Conclusion

Avoir une vision du phénomène des fugues intégrant des données individuelles, parentales, familiales et comprendre de manière plus approfondie ces situations de rupture, permettrait de faire avancer la réflexion, ceci afin de mieux aider les familles et de renforcer le dispositif des mesures de prévention et d'intervention.